



## Appel de la Commission Exécutive 7 février 2017

### EN MARS, POUR DES LUTTES GAGNANTES !

*« Pour gagner plus il faut lutter plus » Georges Séguy*

La CE de l'UD remercie l'ensemble des militant-e-s qui ont mené la campagne TPE, les électeurs et électrices qui ont fait le choix de la CGT. Malgré l'ensemble des obstacles que nous avons rencontrés lors du scrutin et l'absence de communication institutionnelle à la hauteur des enjeux pour les 4,5 millions de salarié-e-s concerné-e-s, la CGT confirme la première place acquise en 2012. Le faible taux de participation est de la responsabilité du gouvernement et de la Ministre du Travail qui sont restés sourds à nos propositions visant à améliorer ce scrutin.

#### **Dans les TPE aussi la loi travail, on n'en veut pas !**

Depuis plusieurs semaines, des actions revendicatives ont lieu dans certains secteurs professionnels ou entreprises. Salaires et pouvoir d'achat, emploi, conditions de travail, défense du service public ou de l'industrie sont plus que jamais d'actualité.

La campagne sur les 32 heures continue. Le matériel est disponible à L'UD. Réduire la durée légale hebdomadaire à 32 heures, c'est faire baisser la durée réelle du temps de travail qui est aujourd'hui à 39 heures pour la faire passer dans un premier temps à 35 heures effectives puis ensuite à 32 heures. Cela permettrait de créer 4 millions d'emplois. Le plein emploi, plutôt que le chômage et la précarité voilà notre objectif !

La direction départementale de la CGT appelle ses syndicats à poser partout l'appel à la mobilisation et ou à la grève sur les initiatives déjà engagées au mois de mars:

➤ ***Le 6 mars - Grève reconductible à Pôle emploi, les comités des privés d'emploi et précaires doivent renforcer ce mouvement,***

➤ ***Le 07 mars - Mettons en débat dans la protection sociale, les services et entreprises publiques un appel à la grève avec convergence vers une manifestation départementale.***

➤ ***Le 08 mars - Soyons à l'offensive partout pour gagner l'égalité professionnelle !***

➤ ***Le 21 mars - Faisons converger nos luttes industrie/services publics***

➤ ***Le 30 mars - Journée d'action des retraité-e-s,***

***Restons mobilisé-e-s !***

Les salarié-e-s attendent de la CGT qu'elle poursuive son action, qu'elle leur permette d'exprimer leur mécontentement et leurs aspirations. Pour cela, réussissons l'ensemble des initiatives en réunissant nos adhérents et plus largement les salarié-e-s.

Débattons et adaptons la plateforme intersyndicale à la réalité vécue dans chaque entreprise. **Amplifions le mouvement, toutes et tous en lutte, pour gagner tous ensemble !**